

# Cestay'infos

Numéro 28 (Juillet 2016)

**BULLETIN EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE CESTAYROLS**

**Responsable publication : Jean DERRIEUX**

**Réalisation et conception : Municipalité de Cestayrols**

**Ne pas jeter sur la voie publique**

## **SOMMAIRE**

### **EDITORIAL**

*La municipalité*

#### **LES BUDGETS**

**Le budget communal**

**Le budget assainissement**

#### **LES TRAVAUX**

**Incendie, sécurité, assainissement, éclairage public, salle des associations, mise aux normes des bâtiments...**

#### **LA VOIRIE**

#### **INAUGURATION**

#### **DIVERS**

**Listes électorales, zéro phyto,**

**Linky, animaux, salles et espaces communaux...**

#### **MISE EN LUMIERE**

**Des Cestayrolais à l'honneur**

#### **LE SIRP**

**ALAE, cantine, effectifs**

#### **TARN & DADOU**

**Vers une nouvelle interco...**

### *La vie associative*

**Gymnastique de Cestayrols**

**Cestayrols Convivialité Loisirs**

**Cestayrols Patrimoine Tradition**

**Les étincelles de Cestayrols**

**Anciens combattants**

**Lectibulle**

**Cestay' en fête**

**A.D.M.R.**

**St Amans de Lincarque**

**ND de Roumanou**

### **AGENDA - FICHE PRATIQUE**

## **EDITORIAL**

La moitié de l'année 2016 est déjà derrière nous. Six mois se sont écoulés depuis Noël. Six mois marqués par les premiers travaux des commissions et autres groupes de travail dont la mission première est de jeter les bases de ce grand territoire de 63 communes que sera notre future intercommunalité. Un territoire allant de Labastide de Lévis à Rabastens d'est en ouest et de Castelnaud de Montmiral à Briatexte du nord au sud. Un travail laborieux et très technique durant lequel négociations et compromis sont indispensables pour envisager de ne faire qu'un demain quand aujourd'hui nous sommes trois. Il reste un semestre aux élus pour finaliser ce qui servira de fondations à un édifice qu'il leur reviendra de construire tout au long de l'année 2017.

Pendant ce temps, malgré les incertitudes, les communes doivent continuer d'avancer. C'est le cas de Cestayrols qui a voté budgets et taxes au mois d'avril et dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Globalement, il en ressort que rigueur et sérieux permettent à la commune de rester dans une situation financière correcte. Quelques marges de manœuvre persistent malgré les baisses de dotations mais il faudra continuer à être vigilants car la moindre erreur de jugement ou d'estimation pourraient rapidement faire basculer les finances communales dans le rouge.

Pour ce qui est des travaux et autres projets, l'équipe municipale a travaillé sur la sécurisation de la traversée du village (oui, le réaménagement du carrefour du poids public avance enfin), sur l'implantation de nouvelles bouches à incendie (préconisations faites par les services du SDIS lors de l'établissement du PLU), sur le remplacement de l'éclairage public, sur la future salle des associations, sur la voirie... Autant de sujets dont vous trouverez le détail tout au long de ce numéro.

Les écoles ne seront pas non plus oubliées, de même que l'Alae qui soufflera sa première bougie en septembre prochain. En compagnie de la nouvelle formule du service de restauration commun aux deux écoles. Enfin, et comme vous en avez l'habitude, ce nouveau numéro consacrer sa deuxième partie aux nombreuses associations de la commune et à leurs activités festives ou culturelles. Toujours aussi dynamiques, elles participent pleinement à la vie de notre village en proposant activités physiques, ludiques ou récréatives et interviennent à la fois dans notre vie quotidienne, dans nos loisirs ou sur les trésors architecturaux que sont nos églises. Alors, une fois encore, nous adressons un grand merci à tous ces bénévoles et engageons les habitants qui le pourraient à se rapprocher d'eux car, parfois, la charge est lourde à porter et l'aide de nouveaux venus redonne au cœur le baume indispensable à la pérennisation des œuvres accomplies.

Merci à tous. Bonne lecture et bon été.

Le Maire

Jean DERRIEUX

# La municipalité

## LES BUDGETS

### LE BUDGET COMMUNAL

#### Compte administratif 2015

##### *Section de fonctionnement :*

Cette année encore, la gestion rigoureuse des comptes de la commune nous a permis de réduire les dépenses de fonctionnement de 2400 euros par rapport à celles de 2014 qui avaient elles même été réduites de près de 10000 euros par rapport à 2013. Côté dépense de fonctionnement, le montant s'établit donc à 232.966 euros (nous vous faisons grâce des centimes comme pour tous les chiffres qui seront donnés par la suite).

Pour les recettes, on constate un léger recul (1300 euros de moins qu'en 2014) dû en partie aux lignes « impôts, taxes et loyers ». Les recettes de fonctionnement pour l'année 2015 se montent à 319.695 euros.

L'excédent pour l'exercice 2015 se situe donc à 86.729 euros et après cumul des années antérieures nous arrivons à 159.275 euros.

##### *Section d'investissement :*

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas puisqu'après un excédent d'investissement en 2014 dû à l'absence de réalisations, l'année 2015 fait apparaître un déficit assez important mais légitime au vu des importants travaux qui ont été réalisés (centre bourg et église de Roumanou) . Ce déficit est essentiellement dû aux retards de paiement des subventions dont une grande partie n'a été versée qu'en début d'année 2016 alors que les entreprises avaient été intégralement payées en 2015. Rassurez vous, au moment où nous écrivons ces lignes, les choses sont rentrées dans l'ordre puisque toutes les subventions attendues ont été perçues, ce qui nous a permis de rembourser (avec 1 an d'avance) la ligne de trésorerie de 100.000 euros prise pour palier au décalage de versement des subventions et au retour de TVA lié à ces travaux.

Pour 2015, les dépenses d'investissement se sont donc élevées à 628.302 euros pour des recettes de 487.963 euros soit un déficit de 140.339 euros. En tenant compte de l'excédent positif reporté de 2014 (pour mémoire 29.034 euros), le déficit réel au 31/12/2015 était donc de 111.304 euros.



Globalement, et malgré les retards de rentrée des subventions, la commune était encore excédentaire de 47.970 euros au 31 décembre 2015 si l'on regroupe les budgets des 2 sections.

#### Budget 2016

##### *Section de fonctionnement :*

Comme chaque année, et pour palier aux impondérables, nous avons majoré le côté charges à caractère général (chauffage, électricité, téléphone etc...), charges de personnel, et minoré le côté recettes dont certaines ne sont connues qu'en fin d'exercice, ce qui ne nous facilite pas la tâche.

Pour 2016, le budget de fonctionnement a été voté en équilibre à 434.779 euros contre 368.536 euros votés en 2015. Le montant indiqué tient compte du report des années antérieures de 159.275 euros évoqué plus avant, et de transferts vers la section d'investissement que nous pourrions être amenés à effectuer, compte tenu des travaux envisagés pour l'année 2016 que nous vous détaillerons par la suite.

##### *Section d'investissement :*

On peut s'étonner que le montant voté (635.197 euros) pour la section investissement au budget 2016 soit légèrement supérieur au réalisé de 2015 qui n'est que de 628.302 euros, mais cela s'explique par différentes raisons. La première est liée au fait qu'une grande partie des subventions attribuées pour les travaux effectués en

2015 n'ont été reçues qu'en 2016.

La seconde concerne le fait qu'un prêt à taux zéro de la caisse des dépôts et consignations sollicité en avance de TVA n'ayant pas été enregistré par la trésorerie en 2015, son montant de 50.759 euros a été intégré au budget 2016. La troisième est consécutive à la vente de l'école de Lincarque survenue au cours du premier trimestre 2016 (110.000 euros pour mémoire) et

pour terminer dans les explications, nous avons réintégré les frais d'étude pour le centre bourg et l'église de Roumanou, déjà réglés au cours des années précédentes, ce qui permet un retour de TVA appréciable pour la commune sans que cela n'entraîne de dépenses réelles pour l'année en cours.

En tenant compte de toutes ces explications, le conseil municipal a donc voté un budget en équilibre à 635.197 euros pour cette section.

#### Les Taxes

Malgré les importants travaux réalisés au cours de l'année 2015 et ceux que nous envisageons pour 2016, que ce soit pour la voirie ou la réhabilitation du patrimoine bâti (future salle des associations) et autres aménagements, la maîtrise des dépenses et la recherche d'aides extérieures (Etat, Région, Département,

Communauté de communes) sont toujours le but recherché par l'équipe municipale en place en s'appuyant sur un effort fiscal limité dans sa progression. Cette année encore, c'est une augmentation de 1% des trois taxes qui a été votée et qui conduit aux taux indiqués ci-dessous.

Taxe d'habitation : 11,93% (11,81 en 2015 et 11,69 en 2014)

Foncier Bâti : 13,60% (13,47 en 2015 et 13,34 en 2014)

Foncier Non Bâti : 63,55% (62,92 en 2015 et 62,30 en 2014)

## LE BUDGET ASSAINISSEMENT

### Compte administratif 2015

Coté fonctionnement, les dépenses se montent à 22.082 euros. Elles englobent la dotation aux amortissements pour 13813 euros, la redevance pour l'agence de l'eau (1611 euros) et les charges financières (intérêts des emprunts) pour 6599 euros ainsi que des postes de moindre importance pour le solde.

En recette de fonctionnement, majoritairement constituée de la redevance d'assainissement et de la prime d'épuration versée par l'agence de l'eau (qui tient compte de la qualité des rejets en sortie de lagune), en cumulant l'excédent de 2014, nous arrivons à un total de 34.365 euros, soit un excédent de fonctionnement de 12.283 euros.

Les dépenses d'investissement se sont montées pour cette section à 112.751 euros. Cette somme comprend les travaux d'extension du réseau d'assainissement au niveau du chemin de Combelle et de rénovation devant la mairie (17861 euros), le remboursement du capital des emprunts (11.781 euros), le solde des opérations de réfection de la lagune (3876 euros) et le déficit de l'année 2014 pour 74.629 euros.

Les recettes d'investissement se montent à 106.667 euros (un virement de la section de fonctionnement de 92.854 euros et 13.813 euros d'amortissement linéaire des équipements).

Il résulte de ces chiffres que cette section est en déficit de 6084 euros, soit un solde net (positif) pour le compte administratif 2015 de 6199 euros.

Il est évident que ce bilan est très modeste et ne nous permet pas d'envisager de gros travaux sur le réseau d'assainissement, alors même que celui-ci est très vétuste. C'est pour cette raison que nous agissons sur de petites portions afin d'éviter de recourir à l'emprunt, solution que nous réservons pour faire face à une nécessité impérieuse.

### Les taxes 2016

La somme demandée pour l'ouverture de dossier est maintenant de 50 euros. Les parts fixes et variables de la redevance n'évoluent pas par rapport à 2015. Elles

s'élèvent respectivement à 86,70 euros et 0,73 euro/m<sup>3</sup> HT.

### Le budget 2016

La section de fonctionnement s'équilibre à 29.603 euros, incluant un virement vers la section d'investissement afin d'éponger le déficit 2015 et de permettre les travaux de rénovation du réseau prévus en 2016.

Un retour de TVA de 13.000 euros, relatif aux travaux effectués en 2014, associé aux virements que nous venons d'évoquer et au jeu d'écritures lié aux amortissements du réseau et de la lagune, permet de dégager un budget de 39.557 euros pour la section d'investissement dont environ 20.000 euros seront consacrés aux travaux 2016.

## LES TRAVAUX

### BOUCHES D'INCENDIE

Pendant l'élaboration du PLU, les services du SDIS (service département de secours et incendie) avaient indiqué que la commune devrait s'équiper d'au moins 2 bouches

d'incendie supplémentaires, l'une à Lincarque au niveau de l'église et l'autre à proximité de l'école de Cestayrols. Une étude du SIAEP (service des eaux) de Rivières pour la faisabilité et des demandes de subventions ont été engagées pour ce projet dont le montant dépasse les 25000 euros. Une première aide de l'état de 30% a été obtenue, d'autres sont en cours



d'étude (département et région). Pour la bouche d'incendie du bourg, il sera nécessaire de réaliser une tranchée sur la RD1 depuis la bouche existante située près du monument aux morts jusqu'au carrefour de l'ancienne poste. Dans la perspective de ces travaux, le SDET a été contacté afin de voir s'il serait possible de profiter des tranchées ouvertes pour effacer une partie du réseau électrique aérien sur le secteur. Le projet est à l'étude et en voie de se réaliser.

### CARREFOUR RD1-RD3 (POIDS PUBLIC)

Ce projet qui a déjà quelques années, mais n'avait jamais vu le jour est en passe de devenir réalité. Son but principal est de faire ralentir les véhicules qui empruntent l'une ou l'autre des 2 départementales et passent dans le centre bourg. Ce projet va induire d'autres travaux que nous allons passer en revue.

## RESEAU ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement au niveau de ce carrefour étant, par endroits, en très mauvais état, il est projeté de le rénover afin de ne pas avoir à casser ce qui aura été réalisé pour le carrefour dans quelques mois. La partie traitée débutera route de Donnazac (là où s'arrêtait le réseau réalisé il y a 2 ou 3 ans) et se terminera à proximité du monument aux morts.

## ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien des points lumineux du style ballon fluo (boule blanche en haut d'un mat de 2 ou 3 mètres) est maintenant interdit au niveau national (depuis juillet 2015) car ce type d'éclairage, qui éclaire autant les étoiles que le sol, est gourmand en énergie électrique pour un rendement lumineux minime. Si vous habitez le bourg, vous savez aussi que de nombreuses coupures de l'éclairage



ont eu lieu depuis la fin des travaux de rénovation du cœur de bourg. Après de nombreuses investigations, une première source de dysfonctionnement a été trouvée début mai. Néanmoins, il reste encore un défaut minime (lié à une fuite à la terre du réseau d'éclairage public situé quelque part sous la place de la mairie) mais qui n'entraîne pas d'autre coupure d'alimentation pour le moment.

Ces divers constats et obligations nous ont amené à lancer une étude de rénovation de l'éclairage public de la place de la mairie et du carrefour entre la RD1 et la RD3 en voie de sécurisation. Ces travaux (avec subvention attendue de 70%), devront précéder l'aménagement du carrefour bien évidemment.

Pour les autres ballons fluo de la commune (jeu de boules à Lincarque et place de la salle des fêtes) qui auraient dû être remplacés avant juillet 2015, une autre tranche de travaux sera envisagée dès que possible et en tout état de cause avant 2020, mais il faut savoir que sur le département, un grand nombre de communes sont dans notre cas et que les aides doivent être partagées progressivement par tous.

D'autre part, dans le cadre du plan climat énergie, la commune envisage de couper l'éclairage public le soir à partir de 23 heures et de le rétablir le matin à partir de 6 heures. Des aménagements substantiels de cette plage horaire peuvent être envisagés. Vous pouvez donc faire remonter vos remarques au secrétariat de mairie jusqu'à la fin du mois d'Août.

## ALIMENTATION ELECTRIQUE DU BOURG

Le SDET profitera des nombreuses tranchées liées aux travaux précédemment évoqués pour enfouir un maximum de lignes aériennes dans ce secteur, ce qui

aura pour effet d'améliorer la distribution de l'énergie électrique d'une part et de limiter l'impact visuel des lignes aériennes sur les belles maisons en pierres blanches que tous les visiteurs nous envient quand ils viennent dans notre commune.

## SALLE DES ASSOCIATIONS

Cette salle encore connue sous le nom de salle Winner, située en face de l'église du bourg, fait l'objet d'une étude de rénovation. Pour le moment, nous sommes en phase de recherche de subventions et de réflexion quant à son aménagement. Cette salle sera majoritairement destinée aux associations locales qui pourront s'y réunir et y exercer leurs activités pour autant qu'elles soient compatibles avec l'espace disponible. Pour le moment, nous avons obtenu une aide de l'état de 25% du montant des travaux envisagés, ainsi qu'une enveloppe parlementaire de 4000 euros. Nous pourrions certainement vous en dire plus dans notre prochain numéro du Cestay'info.

## EGLISE DE LINCARQUE

Une demande de subventions a été déposée auprès du département et de la région pour l'installation d'un dispositif de chauffage pour l'église de Lincarque dans laquelle se déroulent de nombreux offices religieux très fréquentés. Nous attendons la réponse à ces demandes.

## AMENAGEMENT CENTRE BOURG

L'aménagement du talus côté sud de l'église du bourg a pris un peu de retard du fait de l'absence (congé de maladie) de l'un de nos employés communaux. Ce n'est que partie remise, le projet n'est pas abandonné. Après dessouchage et mise en forme de l'espace, des plantes et arbustes appropriés aux lieux seront implantés.

## MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour répondre aux exigences réglementaires d'une part et dans le cadre du plan climat énergie d'autre part, la municipalité a diligenté deux enquêtes sur les bâtiments communaux. Toutes deux prises en charge par la communauté de communes.

La première concerne la mise aux normes en termes d'accessibilité pour les Edifices Publics recevant du Public (ERP). Elle a permis de recenser les travaux nécessaires à diligenter pour permettre l'accès et la circulation autour et au sein des bâtiments communaux pour les personnes souffrant d'un handicap (moteur, visuel, auditif...). Les éléments ont été reçus et un échéancier de travaux établis. Ces derniers concerneront en premier lieu la réalisation de places réservées pour les personnes à mobilité réduite et l'accessibilité à certains bâtiments (salle des fêtes et mairie). Certains

bâtiments (les églises notamment) feront l'objet d'une demande de dérogation en regard des difficultés techniques, architecturales et financières qui accompagneraient toute mise aux normes. Le principal point noir restera l'école pour laquelle le rapport d'expert stipule que même si nous réalisons les 20.000 € de travaux envisageables, elle resterait inadaptée pour recevoir des personnes souffrant de handicap (notamment moteur).

L'échéancier établi couvre trois années au terme desquelles nos EPR devraient tous être en conformité avec la réglementation en vigueur.

## LA VOIRIE

Une partie de l'enveloppe consacrée à la voirie vient de vous être dévoilée plus avant avec l'aménagement du carrefour entre la RD1 et la RD3 (place de la mairie). Dans le bourg, viendront s'y ajouter la réfection de la place basse qu'un plaisantin avait rebaptisée « place des nids de poules » (compte tenu de son état), la rue du Château, la rue du Puech ainsi que le carrefour situé au niveau de l'ancienne poste.



A Lincarque, les utilisateurs du chemin de Fronviel seront satisfaits puisque l'extrémité de celui-ci (oubliée l'an passée) sera achevée.

L'enveloppe consacrée à la voirie se monte, hors subventions, à un peu plus de 26000 euros TTC cette année. Désolés pour ceux qui devront encore attendre une année supplémentaire pour bénéficier d'une route en meilleur état, mais la maîtrise du budget ne nous permet pas de faire plus. Espérons que l'éventuelle prise de compétence de la voirie par la future Intercommunalité permette de dégager des moyens supplémentaires afin que notre réseau routier puisse être amélioré.

## INAUGURATION

C'est sous un ciel gris mais non menaçant après les pluies importantes du début de la semaine, que s'est déroulée l'inauguration de la première tranche de travaux de l'église de Roumanou. De nombreux acteurs politiques, secrétaire général de la préfecture, conseillère régionale, conseiller départemental, sénateur, député, invités pour la circonstance en remerciement de l'aide financière qu'ils nous avaient permis d'obtenir pour ce

projet, étaient présents, ainsi que les maires des communes voisines, les bénévoles de l'association « Sauvegarde de Notre Dame de Roumanou » qui œuvrent sans relâche depuis plus de 15 années pour mener à bien ce projet, et, il ne faut pas les oublier, un certain nombre de donateurs qui, par leur contribution financière, y ont participé.

A cette occasion, de nombreux discours ont été prononcés par les personnalités présentes (dont le maire Jean Derrieux et Alain Boudet, président de l'association de sauvegarde du site), toutes unanimes pour qualifier le travail remarquable accompli par l'ensemble des acteurs de cette rénovation, qu'il s'agisse des architectes et des services de la DRAC, des entreprises de maçonnerie, de taille de pierres, de rénovation des peintures découvertes sous les crépis, ou encore par les bénévoles qui ont très largement participé dans différents domaines : préparation des chantiers, remplacement de dalles de sols, réfection complète de l'éclairage, nettoyages et entretien du mobilier. Le caractère architectural remarquable de ce lieu chargé d'histoire, bâti au 11<sup>e</sup> siècle, a aussi été évoqué comme étant un élément incontournable pour le visiteur qui vient dans notre région à la recherche d'un patrimoine historique que beaucoup de pays nous envient.

Cette unanimité non feinte a été accompagnée de promesses de futures subventions pour financer la deuxième tranche de travaux que la municipalité compte programmer rapidement afin que la nef, riche d'une litre funéraire vieille de plusieurs siècles découverte sous les crépis, soit à l'image de la partie déjà rénovée.

Le public présent a applaudi les différents discours et s'est réuni autour du verre de l'amitié après une visite intéressée et souvent émerveillée par ce joyau de l'art roman. En aparté, le prêtre local nous a confié qu'il envisage de réaliser une marche entre Cestayrols et Roumanou à l'occasion des prochaines fêtes du 15 Aout, dans le but de récolter des fonds pour poursuivre cette rénovation.

## DIVERS

### ELECTIONS – LISTES ELECTORALES

2017 sera une nouvelle année d'élections. Présidentielles, législatives, seront à l'ordre du jour du premier semestre. N'oubliez pas, si nécessaire, de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. A défaut d'être inscrits, vous ne pourriez pas voter sur la commune. Voire, si vous n'êtes pas inscrits ailleurs ou si vous avez été radiés par votre ancienne commune, de ne pas pouvoir voter du tout.

## SITE INTERNET

Le site internet de la mairie est opérationnel depuis plus d'un an et sa consultation quotidienne augmente régulièrement. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<http://mairiedecestayrols81.e-monsite.com/>

Sur ce site vous trouverez des informations concernant les événements se déroulant dans le village ainsi que diverses informations pratiques.

Il est rappelé aux associations, commerçants, loueurs saisonniers, artisans ou particuliers qui désirent y déposer une annonce ou avoir une page, qu'il suffit d'en faire la demande en utilisant le formulaire de contact. Après accord, vous serez invité à fournir les textes, les photographies ou les pièces jointes qui pourront figurer sur le site.

## ZERO PHYTO

Comme vous le savez peut-être, les communes ne devront plus utiliser de désherbants chimiques pour éradiquer les « mauvaises » herbes à

compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Des solutions alternatives sont possibles et déjà utilisées dans certaines communes. Le désherbage mécanique (à la binette) est une solution qui prend énormément de temps et de moyens humains. Il fait partie des solutions envisagées de même que le brûlage au gaz ou à la vapeur d'eau.

Une réflexion est à l'étude avec les communes voisines afin de mutualiser les moyens si des investissements importants doivent être envisagés. Quelles que soient les solutions adoptées, il faut savoir que nous (habitants de la commune) devons nous habituer à voir un peu plus d'herbes dans les rues qu'actuellement. De plus, comme pour l'enlèvement de la neige sur les trottoirs dont tout un chacun est responsable l'hiver, chaque habitant va devoir entretenir son devant de porte, cela semble normal mais n'est pas toujours compris de certains.

Si nous adoptons tous cette démarche, nos agents communaux pourront concentrer leurs efforts (sans produits chimiques) sur les espaces purement communaux, stade, places et placettes, cimetières...



## SALLES ET ESPACES COMMUNAUX

Certains vont dire que nous nous répétons, mais nous avons pu constater très récemment que quelques utilisateurs réguliers de ces lieux ignoraient qu'ils devaient récupérer les déchets des manifestations qu'ils organisent afin de ne pas accroître les dépenses de la commune, puisque tout container de déchets (récupérables ou non) présenté au ramassage ou amené en déchetterie est facturé 15 euros à la commune. Il en va de même pour les containers des cimetières dans lesquels on trouve pêle-mêle, des fleurs naturelles et

artificielles, de la terre, des poteries en terre ou en plastique, du papier etc... Certes, nos agents communaux font du tri, mais s'il vous est possible d'emmener ces déchets chez vous, n'hésitez pas à le faire dans l'intérêt de tous.

## DIVAGATION DES ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons dans ces lignes que la divagation des animaux domestiques (ou non) sur le domaine public est strictement interdite. On peut tolérer qu'un animal s'échappe occasionnellement, mais quand cela devient systématique et quotidien, cela n'est pas normal. Quand il s'agit d'animaux d'élevage dont l'enclos est plus que perméable aux divagations, cela n'est pas tolérable et par ailleurs dangereux au vu des risques d'accidents que ces animaux peuvent occasionner lorsqu'ils traversent une départementale comme cela s'est produit récemment.

## PANNEAUX INDICATEURS

Deux panneaux indicateurs ont été posés à proximité de la mairie sur la RD1 pour indiquer aux touristes l'existence de notre cœur de bourg historique, le but étant de les inciter à s'arrêter pour le visiter et éventuellement de se restaurer à Lou Cantoun, chez Bernard Gisquet.

## LINKY

Sur la commune de Cestayrols, le déploiement de ce nouveau type de compteur de l'énergie électrique consommée est prévu pour 2018. Quelques administrés nous ont contactés et souhaiteraient que la municipalité prenne une délibération interdisant le déploiement de ce compteur. Voici quelques éléments de réponses juridiques justifiant la position adoptée par la municipalité.

En tant qu'autorité organisatrice de distribution (AOD) d'électricité, les communes exploitent leur réseau de distribution électrique via un contrat de concession conclu avec un gestionnaire de réseau (ERDF dans notre cas). Ce concessionnaire exploite les ouvrages conformément au cahier des charges établi par la FNCCR (Fédération nationale des autorités concédantes et régies). Dans ce cadre, c'est le concessionnaire qui a le droit exclusif de développer et exploiter le réseau, sachant que les appareils de mesure et de comptage font partie intégrante du domaine concédé (Art L322-4 du code de l'énergie).

En clair, la commune ayant transféré la compétence AOD, elle n'est plus compétente pour agir et toute délibération du conseil municipal s'opposant au déploiement du compteur LINKY serait entachée d'illégalité et donc nulle, pour défaut de compétence.

Si vous souhaitez de plus amples informations concernant ce sujet, vous pouvez demander un rendez vous au secrétariat de la mairie afin de rencontrer les élus en charge de ce dossier.

## OFFRE D'EMPLOI

Ce n'est pas courant dans ce journal, mais par les temps qui courent cette offre peut être une opportunité pour l'un de nos lecteurs. En effet, si le monde de la restauration vous passionne, et si vous êtes motivé, une place d'apprenti (en salle ou en cuisine) fera peut être votre bonheur. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous adresser directement à Bernard Gisquet au restaurant Lou Cantoun.

## TRANSPORT

Petit rappel.

Vous devez vous déplacer vers Gaillac ou Albi et vous n'avez pas de véhicule ou vous êtes dans l'incapacité de conduire ?

La communauté de communes Tarn et Dadou a mis en place depuis le printemps 2015 un service de Transport A la Demande (TAD). Pour 2€ l'aller simple ou 3€ l'aller-retour, un service de navette sur réservation vous permettra de vous y rendre.

Trois points de prise en charge ; Roumanou, le centre-bourg et Lincarque.

Mais si vous ne pouvez vraiment pas vous déplacer et si vous le signalez lors de votre réservation, la navette peut aussi vous prendre en charge à votre domicile.

Renseignements :

- à la mairie de Cestayrols

- sur le site <http://environnement.ted.fr/tad>

Réservations au 0805 60 81 00 (appel gratuit depuis un fixe)



## MISE EN LUMIERE

### RESTAURANT

Le talent de Bernard Gisquet a été une nouvelle fois récompensé par ses pairs. Lou Cantoun fait partie maintenant des « Restaurants de Qualité » distinction attribuée par le Collège Culinaire de France qui compte de nombreux chefs étoilés, parmi lesquels nous citerons Alain Ducasse et Joël Robuchon. Félicitations donc à Bernard pour son talent, son travail et sa gentillesse.



## IMPLICATION CITOYENNE

Depuis que le cœur de bourg a été rénové, certains habitants ont pris en charge l'aménagement et l'entretien des parterres voisins de leur habitation, les agrémentant de fleurs ou d'arbustes divers qui concourent à l'embellissement de notre village. Nous tenons à les remercier sincèrement pour cette initiative et leur implication.

Nous remercions tout aussi sincèrement les personnes, agriculteurs ou non, qui n'hésitent pas à couper l'herbe le long des chemins communaux, même quand ce n'est plus le long de leur propriété. Ce travail est apprécié par les riverains bénéficiaires et les automobilistes qui peuvent se déporter sur le bas côté (sans craindre de casse) en cas de croisement sur nos routes étroites. Cela allège aussi le travail des employés communaux et permet d'attendre le passage de l'épareuse communale qui, devenue fragile avec l'âge, a tendance à tomber en panne fréquemment et se fait parfois attendre.

## ANCIEN COMBATTANT

Au cours de la commémoration du 8 mai M. LE MAIRE a eu le plaisir de remettre à M. Raymond AZEMAR la médaille du Mérite Fédéral des Anciens Combattants pour son travail au sein de la section.

Toutes nos félicitations au nouveau médaillé.

## ECOLE ET ALAE

L'année scolaire 2015-2016 s'achève. Année de grands chamboulements avec l'arrivée de l'Alaé, de la mise en place du nouveau service de restauration unifié pour les deux écoles, le bilan qui peut être tiré est globalement bon.

Certes quelques couacs liés à la facturation et aux tarifs ont entaché le début d'année mais, une fois ces obstacles passés, le résultat a été très positif. La qualité d'accueil des enfants s'en est rapidement ressentie, celle des NAP a été grandement améliorée et la formation des personnels et leur qualification a permis d'atteindre un niveau de professionnalisme jamais atteint auparavant sur le SIRP. Signataire d'une charte avec Tarn et Dadou, le SIRP a entériné une phase de formation

au BAFA (diplôme d'animateur) et au BAFD (diplôme de Directeur) qui permettra d'augmenter encore la qualité de l'accueil de vos enfants au sein de l'Alaé.

Pour ce qui est de la cantine, passée là aussi la phase de lancement, nous n'avons eu qu'à nous réjouir de ce nouveau fonctionnement. Tous les enfants du SIRP bénéficient maintenant du même service et des mêmes repas. Une qualité reconnue par tous, un investissement et un travail du plus grand sérieux de la part de notre nouveau cuisinier, Olivier Taurines, qui en plus de son implication au niveau culinaire s'est aussi investi dans l'Alaé en intégrant l'équipe d'encadrement durant la période méridienne. Même si tout est toujours perfectible, l'objectif recherché de qualité gustative, d'amélioration de la qualité des produits servis et l'appel à des fournisseurs locaux est en voie d'être atteint. Le tout sans augmentation du prix des repas. Alors un grand merci à tous ceux qui ont permis cette belle réussite ; la mairie de Cestayrols pour ses investissements en matériel, son personnel technique pour les heures passées à le mettre en place, notre cuisinier pour les efforts soutenus tout au long de cette première année et les « anciens » de Grandir Ensemble qui se sont fortement impliqués avant et pendant la mise en place de ce nouveau service. Sans oublier Bernard Gisquet du restaurant Lou Cantoun qui, après nous avoir conseillés pour l'aménagement de la cuisine et sur le choix des matériels, a œuvré tout au long de l'année pour permettre à ce nouveau service d'exister dans les meilleures conditions en nous prêtant du matériel, en prodiguant astuces et conseils et en venant même officier aux fourneaux lorsque cela fut nécessaire.

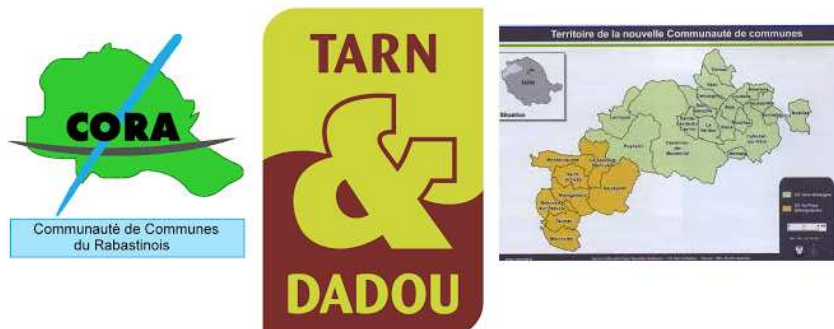
Malheureusement, tout n'est pas si rose au niveau de l'école. La tendance à la baisse de nos effectifs se confirme, laissant toujours planer le risque d'une nouvelle fermeture de classe. A ce jour, seulement 65 enfants seraient scolarisés à la rentrée 2016-2017. L'été est toujours propice à l'arrivée de nouveaux mais il ne faut pas se faire d'illusion sur une arrivée massive. Perte des enfants de Noailles, départ de familles, faiblesse du renouvellement démographique sont autant de facteurs qui impactent les effectifs de nos écoles, pourtant riches de conditions d'apprentissage favorables, de diversité des activités et d'un réseau des écoles permettant un échange permanent avec les élèves des communes voisines.

Nous lançons donc un nouvel appel aux parents d'enfants scolarisables ou sur le point de l'être. Privilégiez les inscriptions sur le SIRP Cestayrols-Fayssac. Vous offrirez à vos enfants la convivialité et la qualité d'accueil de nos communes rurales tout en permettant à ceux qui suivent de pouvoir en bénéficier à leur tour. Si ce n'est déjà fait, rapprochez-vous de nos Directeurs d'école pour inscrire vos enfants pour la rentrée 2016-2017.

## INTERCOMMUNALITE

La CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) a tranché. Elle s'est rangée à la proposition du Préfet à savoir fusionner les trois intercommunalités qui sont encore aujourd'hui Tarn et Dadou (à laquelle adhère Cestayrols), Vère-Grésigne-Pays Salvagnacois et CORA (Couffouleux-Rabastens). Une nouvelle intercommunalité de 63 communes et près de 70.000 habitants verra donc le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ce choix ne se fit pas sans douleur ni même dans la sérénité. Certaines communes (dont la nôtre) s'y étaient déjà opposées en fin d'année 2015, dès le schéma proposé par le Préfet du Tarn connu. Malheureusement même si 5 des 29 communes de Tarn et Dadou (dont Gaillac) refusaient le grand territoire, si 8 de plus souhaitaient conserver le périmètre actuel, si la totalité des 28 de Vère-Grésigne-Pays Salvagnacois avait refusé la fusion (mais acceptait la venue des 5 communes limitrophes en provenance de Tarn et Dadou), il n'était pas envisageable de décrocher la majorité des 2/3 (strictement politique au sens partisan



du terme) de la CDCI pour déclencher une contre proposition. Nous avons dû faire contre mauvaise fortune, bon cœur.

Et ce bon cœur (accompagné de quelques rugissements) nous a permis d'obtenir la création de 3 pôles de gestion au sein de la future intercommunalité. Un autour de Gaillac, un autour de Graulhet et un autour de Rabastens. L'avantage de ces pôles (encore combattus malgré tout par les tenants du grand territoire) sera de rapprocher la gestion effective des compétences de chacun des bassins de vie et d'adapter les politiques publiques aux spécificités de chacun des territoires.

Depuis le début de l'année, un comité de pilotage composé d'élus des trois intercommunalités planche sur ce qui s'apparentera à un règlement intérieur, sur la manière dont seront gérées les compétences (transversalement, au niveau d'un pôle, à l'échelon communal, à un autre échelon ?), sur les conséquences financières de la fusion et sur tous les choix ou problématiques induits par ce nouveau schéma. Les travaux sont en cours. Suite au prochain numéro.



# La vie associative



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

### Du nouveau pour l'an prochain

Le cours de gymnastique touche à sa fin pour cette saison. Les membres de l'association vont pouvoir profiter des beaux jours pour ensuite reprendre de plus bel dès la rentrée 2016/2017.

Nous envisageons, cette année, de programmer une saison complète : de début septembre 2016 à fin juin 2017, et également d'introduire des sessions type pilate, yoga, etc. Si vous souhaitez nous rejoindre pour la prochaine saison, nous vous accueillerons avec toujours autant de plaisir. Les cours auront lieu, comme à l'accoutumée, le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes de Cestayrols.

Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter Joy VICCA-DUTEY au 05.63.56.88.60. ou par mail à l'adresse suivante : [jovicca@orange.fr](mailto:jovicca@orange.fr).

Bon été à tous. Sportivement vôtre.

## CESTAYROLS CONVIVALITE LOISIRS

Cestayrols Convivialité Loisirs continue ses activités avec priorité aux joueurs de belote ! Les goûters sont toujours appréciés et les parties continuent avec vin blanc et café.

Le repas du 17 avril fut un succès et les participants retiennent la prochaine date ; le 2 octobre 2016. Fin des activités le 7 juillet, reprise le 1<sup>er</sup> septembre.

La Présidente  
Maryse ROZES

## CESTAYROLS PATRIMOINE TRADITION

L'association se préoccupe toujours de la conservation du patrimoine et se réjouit de la restauration de l'église de Roumanou. Elle interviendra si l'occasion se présente d'aider ou de protéger nos monuments.

Elle a préparé l'organisation d'un repas ouvert à toutes les bonnes volontés, réunissant d'autres associations de sauvegarde du patrimoine ; Amis du Verdier de Mauriac, Cahuzac sur Vère au fil du temps, le samedi 25 juin au restaurant Lou Cantoun à Cestayrols.

## LES ETINCELLES DE CESTAYROLS (Majorettes)

Cette association a vu le jour en septembre 2013 après deux années d'essai.

Depuis, nous avons une troupe de 25/30 majorettes selon les années. Elles sont réparties en trois groupes selon les âges: les petites, les moyennes, les grandes.

L'âge minimum pour une majorette est de 5 ans ; nous n'avons pas d'âge maximum...

Les répétitions se passent les mercredis après-midi de septembre à fin juin à la salle des fêtes.

Elles servent à apprendre

- « des mouvements de rue » (c'est apprendre à manier un bâton et à marcher au pas),
- des chorégraphies sur des musiques actuelles.

Pourquoi ? Parce que nous assurons des défilés de rue ou des spectacles.

Nous avons déjà participé à des carnivals (Albi et Gaillac), des carnivals d'école et des kermesses (Cestayrols, Labastide de Lévis...), des fêtes de village (Cestayrols, Villeneuve sur Vère, Sénouillac, ...), des festivals (Caussade, Cadours).



Si notre vie associative vous intéresse soit pour être majorette soit en tant qu'association, vous pouvez nous contacter :

\*soit par mail : [lesetincellesdecestay@hotmail.com](mailto:lesetincellesdecestay@hotmail.com)

\*soit par téléphone : Lysiane : 06.11.07.60.80

\*soit venir nous voir lors de nos répétitions

Et vous pouvez aussi suivre notre activité sur Facebook « Les étincelles » !

## ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée le 5 mai avec un temps magnifique.

Nous avons noté une forte participation des porteurs de drapeaux d'Albi, Castelnau de Montmiral et Cordes.

Après la lecture par Jean Derrieux, maire, du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, de l'Appel des Morts de notre commune, de la minute de silence et des hymnes, l'assistance s'est rendue devant la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Merci à toutes les personnes présentes à cette cérémonie. Prochain rendez-vous le 6 novembre pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le Président : Raymond AZEMAR

## LECTIBULLE

**Bal Trad** à Cestayrols organisé par le Lectibulle... Samedi 9 avril, l'association le Lectibulle organisait une soirée musicale. En fin d'après-midi, les enfants étaient attendus pour écouter des contes dans l'espace bibliothèque de la salle de réunion, joliment aménagée pour l'occasion (style tente berbère et coussins). Ce petit rassemblement a eu un vif succès...auprès de nombreuses petites oreilles !

Les enfants ont ensuite retrouvé les adultes qui se pressaient dans la salle des fêtes pour un **apéro-concert** sur des airs d'accordéon. **Le bal trad** a alors ouvert la soirée avec le groupe « Contrebande » sur des airs traditionnels endiablés et chaleureux où petits et grands ont pu s'en donner à cœur joie !

La salle avait pris des airs printaniers avec une déco accueillante...nappes blanches et bouquets de fleurs des champs !

Des assiettes délicieusement préparées avec des produits Bio et fait maison...étaient proposées !

Et enfin, un **geste participatif** où chacun lavait sa vaisselle !!

Avec un total de zéro déchet !

Bravo !!

Merci aux nombreux participants qui ont contribué à la réussite de cette joyeuse soirée !

## CESTAY' EN FETE

Le soleil et la douceur étaient enfin arrivés pour l'apéro-concert du 3 juin. Un bon groupe de musique rock, des grillades parfaitement grillées, des plateaux

charcuterie/crudités, de bons gâteaux maison, d'excellentes glaces albigeoises, et du bon vin de chez nous ont fait de cette soirée un moment convivial et sympathique où chacun a pu discuter, s'amuser, .. et danser ! Merci à tous !



Nous vous donnons rendez-vous le 8 octobre pour la fête des vendanges qui sera précédée par les aubades le dimanche 25 septembre.

Si vous désirez vous joindre à notre équipe pour donner un coup de main, n'hésitez pas à faire signe.

À très bientôt dans la joie et la bonne humeur,

Isabelle

05 63 56 29 27

cestayenfete@gmail.com

## A.D.M.R.

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Labastide de Lévis (ADMAR) vous informe qu'elle organise, pour la quatrième édition, son

### vide-grenier

**le dimanche 04 septembre 2016, à Cestayrols.**

**Cette animation, qui connaît chaque année un beau succès, est désormais un rendez-vous à ne pas manquer !**

Pensez à réserver vos places dès aujourd'hui (3 euros le mètre) en appelant l'un des numéros suivants :

- 05 63 56 82 01
- 05.63.81.56.67



## ST AMANS DE LINCARQUE

Depuis la dernière parution du journal Cestay'Info, l'association a poursuivi sa mission et a organisé, grâce à l'aide de bénévoles que nous remercions vivement et aux membres du bureau :

- La crèche de Noël exposée à partir du samedi 19 décembre 2015 et conçue sur le thème de « L'arche de Noé ». Sa réalisation a nécessité de nombreux ateliers et partages d'idées entre

nos créateurs très investis. Cette année, c'est avec une grande émotion que nous avons accueilli la « Lumière de Bethléem ». Cette lumière allumée dans la grotte de Bethléem a été amenée à Vienne, puis transmise de mains en mains partout en Europe. Elle est parvenue dans notre église par l'intermédiaire de Christine et Pierre de Lincarque. Merci à eux de nous avoir fait partager un moment intense et d'exception.



Crèche de Noël



Concert



Travaux dans la sacristie

Nous avons reçu avec beaucoup de plaisir les visiteurs sensibles à la proposition offerte, tant au niveau de la crèche que du « jeu de piste ».

Comme à l'accoutumée, chacun a pu s'entretenir autour d'un vin chaud et de gâteaux faits « maison ».

- Le concert présenté par le groupe « Fiesta » le 24 avril 2016. Ce chœur d'hommes, composé d'une vingtaine de chanteurs et musiciens et dirigé par Ghislaine DEBAR, a séduit le public de Cestayrols et des environs. Les gourmands ont également apprécié l'étalage de pâtisseries.
- La restauration de la sacristie. En effet, le plancher devait, par endroits, être renforcé et remplacé, sous peine de continuer à s'effondrer et le mur (côté cimetière) devait être isolé. Ces travaux ont pu avoir lieu après l'intervention de la mairie : verrière réparée et bouches d'aération désobstruées. Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré, entièrement, la restauration.

L'association, toujours soucieuse de protéger le patrimoine et afin d'éviter tout danger, souhaite poursuivre sa tâche par la restauration du porche (certaines pierres se détachent au fil du temps) et d'une partie de la toiture.

Nous vous tiendrons informés des démarches entreprises et de l'avancée des travaux qui s'étaleront, sans doute, sur plusieurs années.

## SAUVEGARDE DE NOTRE DAME DE ROUMANOU

On n'est pas encore au bout du chemin, il y aura une deuxième tranche de travaux de l'ordre de 50.000 €, mais l'essentiel a été fait : l'église Notre-Dame de Roumanou, l'une des trois de Cestayrols, la seule classée au patrimoine (les deux autres sont inscrites) a retrouvé l'éclat de ses âges primitifs.

Redonner vie et allure à cette merveille de l'art roman méridional, c'est tout le mérite de l'association de sauvegarde, née en 2001, qui n'a jamais renoncé dans son objectif de restauration. Alain Boudet, son président, et la quarantaine de bénévoles, dont une quinzaine très active, sont allés frapper aux portes des financeurs : Drac (50.000 €), Région, Département, réserve parlementaire (5.000 € du sénateur Pastor), la commune bien sûr (30.000 €), les 120 donateurs, des mécènes (Crédit Agricole, 3.000 €)... À ces montages de dossiers et démarches en tous genres, s'ajoute le travail à l'huile de coude, en renfort des entreprises et sous le regard expert de l'architecte Michel Perron. François et Francis à l'électricité, Pierrot, Michel et Etienne au nettoyage. Tout le monde s'y est mis pour que Notre-Dame soit belle. Avec ses concerts et représentations théâtrales, l'association de sauvegarde a collecté 20 000 €.

### Renaissance du Moyen-âge

La chapelle a retrouvé son visage d'origine, celui du lointain XIIe siècle, sauvée de la ruine et des restaurations hasardeuses du XIXe, cache-misère et protecteur à la fois. En déplaçant, on a retrouvé des peintures et la litre de deuil, rarissime. Il a fallu consolider le pilier est qui s'écrasait sous le poids du clocher, colmater les manques du pilier ouest (6 m3 de pierres ont été changés), sabler à la poussière de bronze, « couliner » de chaux liquide les interstices puis la surface des murs...

Notre-Dame de Roumanou est prête à accueillir les touristes et -d'abord- les Tarnais qui ne la connaissent pas. Il suffit de quitter Cestayrols vers Noailles, descendre dans un vallon : elle émerge des feuillages, sur son éminence, simple et majestueuse à la fois.



# L'AGENDA

- 10 juillet : Repas des chasseurs à ROUMANOU
- 14 juillet : Repas du hameau de Lincarque
- 29 juillet : Concert à Roumanou (Sauvegarde de l'église)
- 31 juillet : Repas du hameau de Roumanou
- 28 août : Repas du village de Cestayrols (**si des bonnes volontés se manifestent pour l'organiser**)
- 4 septembre : Vide-grenier organisé par l'ADMR
- 7 septembre : Inscriptions de rentrée des majorettes « LES ETINCELLES DE CESTAYROLS »
- septembre : AG des MAJORETTES (date à déterminer)
- 17 et 18 septembre / Journées du Patrimoine : ouverture des 3 églises de 14h à 18h
- 24 septembre : Concert à l'église St Michel de Cestayrols à 21h
- 25 septembre : Cestay' en fête : aubade chez tous les habitants de la commune
- 8 octobre : Cestay' en fête : fête des vendanges
- 16 octobre : Puces des couturières de 10h à 18h salle des fêtes (Cestayrols-Loisirs)
- 5 novembre : Théâtre à la salle des fêtes (Sauvegarde de l'église de Roumanou)
- 6 novembre : Commémoration du 11 novembre 1914
- 18 novembre : Repas du vin Primeur (Sauvegarde de l'église de Roumanou)
- novembre : AG de Cestay' en fête (date à déterminer)
- 25 novembre : AG de St Amans de Lincarque à 17h30
- 17 décembre : Crèche (église de Lincarque -17h- 19h)
- 20 décembre : Cestayrols-Loisirs : Atelier créatif de Noël de 14h30 à 17h30
- 8 janvier 2017 / : Goûter des aînés, vœux du Maire, accueil des nouveaux arrivants

# FICHE PRATIQUE

**MAIRIE** Téléphone + Fax : 05.63.56.81.55

Site internet : <http://mairiedecestayrols81.e-monsite.com>

courriel : [mairiedecestayrols@orange.fr](mailto:mairiedecestayrols@orange.fr)

Maire (en cas d'urgence): 05.63.56.85.10

Horaires d'ouverture :

*(Attention nouveaux horaires à partir de septembre)*

Lundi : 09h00 – 12h00

Mardi : 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 16h30

Vendredi, samedi : 09h00 – 12h00

Permanence des élus : Samedi de 11h à 12h

## ECOLE

Téléphone + Fax : 05.63.56.91.31

e.mail : [Ecole.E-Cestayrols-81@ac-toulouse.fr](mailto:Ecole.E-Cestayrols-81@ac-toulouse.fr)

Garderie : 07h30 - 08h50 / 16h40 - 18h30

Classes : 09h00 - 12h00 / 13h40 - 16h40

Pour info Fayssac

e.mail : [ce0810199b@ac-toulouse.fr](mailto:ce0810199b@ac-toulouse.fr)

Téléphone : 05.63.41.77.37

## LA POSTE

Téléphone : 05.63.56.86.64

Horaires : 15h30 - 18h30 du mardi au vendredi  
9h00 – 12h00 le samedi

Horaires des levées : 10H00 du lundi au vendredi

## SYNDICAT DES EAUX DE RIVIERES

*(en cas de problème sur le réseau)*

Téléphone : 05.63.41.74.08

## DECHETTERIES

GAILLAC : Tel : 05.63.57.27.82 Fax : 05.63.57.27.82

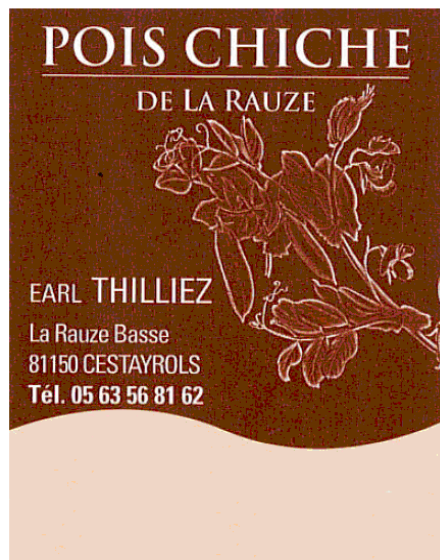
Lundi au Samedi : 8H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00

Public accepté : particuliers et professionnels

LES CABANNES : Tel 05.63.56.19.01 Fax 05.63.56.19.01

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 10H00 à 12H00 et 14H00 à 17H00

Public accepté : particuliers et professionnels



## Claude et Laurent THILLIEZ Producteurs

- Pois chiche nature (conditionnement 250g, 500g ou 1 Kg)
- Pois chiche cuit dans un bouillon de volaille (250g, 500g ou 1 Kg)
- Pois cassé (250g ou 500g)
- Farine de blé "Fleur d'Autan" (1 Kg)

Venez découvrir nos produits auprès de :

- Claude THILLIEZ ; "Prat Moundi" à Cestayrols (05 63 56 81 62)
- VEGETARN (Gaillac)
- Ô SAVEURS PAYSANNES (Le Séquestre)